

# CMIS

## Vacances scolaires 2024-2025

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON CONTRE INDICATION MEDICALE ET SPORTIVE

Conformément aux dispositions des articles L.231-2 et suivants du Code du Sport, la production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive n'est pas obligatoire mais que celui-ci est conseillé afin de garantir l'état de santé de mon enfant.

- Je fournis pour ce stage, un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'activités sportives (moins d'1an à la date du stage)
- Je ne souhaite pas produire de certificat médical, la décision reste sous mon entière responsabilité.

Je soussigné(e) M/Mme \_\_\_\_\_ en ma qualité de représentant légal de \_\_\_\_\_ atteste sur l'honneur que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale et physique à la pratique d'activités sportives proposées pour les stages jeunes.

**Je m'engage à :**

- Renseigner le dossier d'inscription le plus précisément possible
- Signaler toute information médicale pouvant remettre en question la pratique de l'activité sportive durant le stage

Date,     /     / 202

signature :